

MINISTRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE

وزارة العمل و التوظيف و الضمان الاجتماعي

Direction Générale de la Sécurité Sociale  
N° 88 /MTESS/DGSS/DLRSSMS/SDMS/2018

16 ديسمبر 2018

Monsieur le Président de la  
Mutuelle Nationale des Travailleurs des Collectivités  
Locales et de l'Administration (MNTCLA)

**Objet** : A/S de l'Assemblée Générale de la Mutuelle Nationale des Travailleurs des Collectivités Locales et de l'Administration (MNTCLA).

**Réf** : V/envoi N° 819/DG/MNTCLA/18/ du 8 Octobre 2018.  
N/ envoi N° 82/MTESS/DGSS/DLRSSMS/SDMS/du 27 Novembre 2018.  
V/envoi du 29 Novembre 2018.

Suite à vos envois sus référencés relatifs à l'objet, j'ai l'honneur de vous informer que sur la base des mesures correctrices prises par le conseil d'administration de la MNTCLA relatives à l'assemblée générale électorale, tenue le 03 Octobre 2018, et conformément aux dispositions de la loi n° 15-02 du 4 janvier 2015 relative aux mutuelles sociales, les résultats de cette assise ayant donné lieu à l'élection de nouveaux organes statutaires de la MNTCLA, à savoir, le conseil d'administration, son président, en la personne de M. ZAALANI Abdelaziz, ainsi que la commission de contrôle, sont par la présente validés et déclarés conformes.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma parfaite considération.

مدير التشريع و التنظيم للضمان الاجتماعي والتنظيم للتشغيل و الضمان الاجتماعي  
و التضامنية الاجتماعية  
فيصل بن طالب